



Commune de PATORNAY

Règlement graphique



Echelle : 1/2500 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



- Zonage**
- 1AUA : Zone à urbaniser d'activités
 - 1AUR : Zone à urbaniser résidentielle
 - A : Agricole
 - Ap : Agricole protégé
 - N : Naturel
 - NL2 : Naturel loisir2
 - UA : Zone urbaine d'activité
 - UCA : Zone urbaine centre ancien
 - UL : Zone urbaine de loisir
 - UR : Zone urbaine résidentielle
- Prescriptions environnementales**
- 07 - Haie (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 07 - Jardins urbains / trame verte urbaine (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 07 - Patrimoine végétal (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 24 - Voies, chemins à conserver et à créer (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 31 - Zones humides, mares et surfaces en eau (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Dispositions relatives au patrimoine**
- Éléments du patrimoine (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Prescriptions urbaines**
- 05 - Emplacement réservé
 - 16 - Bâtiment susceptible de changer de destination Habitat
 - 18 - Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Informations complémentaires**
- Sites classés & inscrits
 - Parkings
 - Périmètre de MH
 - Sites patrimoniaux UNESCO
 - Limite des espaces proches du rivage
- Parcelles
Bâti
Cimetière
Surfaces en eau
Cours d'eau
Routes

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Bénéficiaire	Surface en m ²
pat66	ER - Voies	Commune de Patornay	16481

Liste du patrimoine

Numéro	Libellé
129	Fontaine
130	Statue Sacré coeur
131	Fontaine
132	Croix
182	Abreuvoir

Liste des points de vue

Liste des bâtiments en changement de destination

